



**Fédération Nationale de l'Enseignement,  
de la Culture et de la Formation Professionnelle  
Académie de Grenoble**

Déclaration liminaire CTA du 28 mars 2022

Madame la Rectrice,  
Mesdames et Messieurs les membres du CTA de Grenoble,

Ce Comité a pour objet les postes des enseignements pour la rentrée 2022, les Lignes Directrices de Gestion pour le 1<sup>er</sup> degré et une expérimentation d'échanges de services. .

1/ En ce qui concerne le point sur les postes d'enseignement, la comité se déroule après l'ouverture du serveur des mutations et après les CTSD. Notre fédération s'interroge sur la pertinence de cette chronologie : si ces comités avaient l'ambition de débattre réellement de la régulation des postes d'enseignants et de tenir compte de l'avis des syndicats pour potentiellement faire évoluer les situations, ne serait-il pas judicieux que le CTA et les CTSD de notre académie se tiennent avant l'ouverture des mutations intra-académiques ?

Pour l'heure, si nous regardons le **solde des créations/suppressions de postes dans le secondaire, 18 postes seront supprimés à la rentrée 2022**. Ce nombre, moins grand que l'année passée, est toujours en solde négatif et vient donc s'ajouter aux postes supprimés les années précédentes. Cela se traduit par de nouvelles mesures de cartes scolaires qui sont au nombre de 85 à ce jour. C'est une politique générale de recrutement massif d'enseignants qui, à nos yeux, permettra de faire face aux besoins réels dans les établissements. De plus, notre incompréhension demeure face aux Dotations Globales dans les établissements qui, faute de moyens suffisants en Heures Poste, attribuent des HSA à une discipline alors qu'un collègue de la même matière est contraint d'aller faire un complément de service dans un autre établissement sous prétexte « qu'il faut bien absorber les HSA ». Ces dispositions ont des conséquences délétères sur les enseignants qui se heurtent aux difficultés physiques et financières liées au transport et à la fatigue pédagogique liée au partage entre des équipes d'enseignants différentes et aussi, parfois, entre des niveaux de formation très hétérogènes...

**La FNEC FP FO ne peut pas l'accepter et revendique donc un recrutement immédiat et à hauteur des besoins de personnels sous statut dans les établissements scolaires du secondaire, sans oublier les besoins dans les écoles, les services administratifs et les autres personnels !**

Depuis les propositions de Jospin définies dans son livre blanc pour l'Education Nationale, tous les gouvernements successifs n'ont eu de cesse de s'en prendre à la destruction de l'Ecole de la République. C'est la raison pour laquelle **la FNEC-FP FO demande l'abandon de toutes les contre réformes Blanquer ainsi que l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique, le retour au Ministère de l'Instruction publique garant de l'égalité du droit à l'instruction pour tous les élèves en tout point de la République.**

2/ En ce qui concerne les LDG du 1<sup>er</sup> degré, le SNUDI FO, affilié à la FNEC FP FO, a toujours dénoncé le contenu de la loi mobilité de 2008 complétée par la loi Dussopt dite loi de transformation de la Fonction Publique. Différentes lois que Force Ouvrière n'a pas votées.

Notre organisation syndicale avait analysé, en 2008, la loi mobilité comme un moyen à très court terme pour les DASEN de nommé à titre définitif le maximum de PE avec des recours de moins en moins possible. Le temps nous a donné raison, malheureusement ! Nous avons toujours demandé à ce que l'AGS ou ancienneté générale de service, soit prise en compte de manière prédominante. Non seulement ce n'est pas le cas avec les différentes bonifications, mais s'ajoute à cela une mesure pénalisant tous les collègues qui devront s'asseoir sur les années de travail qu'ils n'ont pas effectué dans le premier degré.

Concernant les remplaçants, nous sommes au regret d'apprendre que cela touche tous les départements et particulièrement celui de l'Isère où 50 postes restent vacants et que surtout, aucune analyse pour améliorer cette situation ne soit faite. Nous y reviendrons au moment d'étudier les lignes du premier degré.

Le mouvement s'effectuera cette année avec beaucoup de postes inaccessibles pour les PE titulaires puisque la nouvelle mouture de formation des stagiaires oblige l'administration à réserver des postes pour qu'ils effectuent un service à temps complet. Une honte car cela va entraîner des difficultés importantes pour eux : faire classe tous les jours en découvrant en quoi cela consiste, préparer le Master, préparer le concours et faire un mémoire ! Qui peut résister à cette surcharge de travail sereinement ? Le Ministère a sans doute réfléchi aux conséquences : ils n'auront peut-être pas le concours, mais nous les prendront comme contractuels à la rentrée. **Pour Force Ouvrière, c'est la marche à la contractualisation. De moins en moins de places au concours, de plus en plus de contraintes entraînant l'échec à la titularisation !**

Et dans tous les départements, les postes à profil se multiplient, notamment pour les directions d'écoles, donc autant de postes retirer du mouvement.

**La FNEC FP FO revendique l'augmentation du nombre de titularisations dans le 1<sup>er</sup> degré et une plus grande ouverture des listes complémentaires, en lieu et place des contractuels, pour pallier les remplacements de cette année scolaire et de la prochaine rentrée.**

3/ Sur le dernier point, concernant une expérimentation « d'échanges de services », la **FNEC FP FO s'y oppose catégoriquement et demande son retrait** puisque c'est une nouvelle grave atteinte aux cadres statutaires. C'est la porte ouverte à des pressions possibles de la part de certains Chef d'Etablissements ou de l'administration ("si vous voulez un bon emploi du temps l'an prochain", de "bonnes classes"... ) et à la destruction anticipée du statut des enseignants.

Cette expérimentation remet aussi en cause le droit à mutation avec des postes qui risquent d'être retirés du mouvement ou des collègues qui ne verront pas d'autres possibilités pour se rapprocher de leur domicile familial que de devoir passer par cette expérimentation.